



ROYAN, le 24 janvier 2022

## **.ENGAGEMENT 2022.**

Bonjour à tous,

Le milieu du rallye tout-terrain est un monde de passionnés où la passion l'emporte parfois sur la raison... L'ensemble des organisateurs regroupés au sein de l'AGORA TT tient aujourd'hui à vous apporter les réponses que peuvent se poser légitimement certains d'entre vous.

Le montant des droits d'engagement a été porté à 550 euros (il était inchangé depuis 2017...).

Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

Les organisateurs sont tous des bénévoles et amateurs comme l'ensemble des acteurs de cette discipline, tous se donnent corps et âme pour la pérenniser. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils ont voté cette augmentation car le seul but est de maintenir l'équilibre des épreuves malgré toutes les contraintes engendrées à ce jour.

Force est de constater que la pandémie a chamboulé notre vie à tous, les organisations n'ont pas échappé à cet état de fait. Nombre de postes augmentent (assurances, soutien médical, hébergements, restauration, remise en état chemins et indemnisations cultures, carburant, prestataires indispensables au bon fonctionnement d'une épreuve...), d'autres faits sont venus amputer les budgets (mesures sanitaires liées au COVID, perte de sponsors, diminution d'engagés, etc.).

Nous sommes conscients que dans un contexte tendu et difficile pour tous, cette augmentation du prix d'engagement vient s'ajouter à d'autres contraintes financières, mais nous devons être vigilants si nous voulons pérenniser nos épreuves.

Nous comptons sur votre compréhension et votre solidarité.

Le Président,  
Gilles Roux

Droit engagement 2022, justificatif